La maladie aléoutienne du vison

B. Tapscott

Fichetechnique

COMMANDE N° 10-094 AGDEX 475/662 DÉCEMBRE 2010
(Fiche technique remplaçant la fiche n° 97-034 du MAAARO, qui porte le même titre)

INTRODUCTION

La maladie aléoutienne (MA) a été découverte chez le vison d'élevage en 1956. On l'a nommée ainsi parce qu'elle a tout d'abord été repérée chez le vison porteur du gène responsable de la couleur aléoutienne. On a depuis démontré que les visons de toutes couleurs sont sensibles à la MA; toutefois, la gravité moyenne de la maladie affiche des différences notables. On la connaît de par le monde, et il s'agit, à l'heure actuelle, de la plus grave maladie infectieuse affectant les visons d'élevage.

CAUSE

La maladie aléoutienne est causée par un virus qui appartient à la famille des *Parvoviridae*.

TRANSMISSION

Le virus est présent dans le sang, la moelle osseuse, la rate, les fèces, l'urine et la salive des visons infectés. Ceux-ci peuvent transmettre la maladie directement à d'autres visons par contact ou indirectement par la contamination des aliments, de l'eau, du matériel ou des vêtements par leurs fèces, leur urine ou leur salive. Puisque le virus est présent dans le sang des visons infectés, les puces sont probablement capables de transmettre le virus à d'autres animaux. La transmission de l'infection de la mère à ses visonneaux est réelle et constitue un important mode de transmission.

MALADIE

La maladie aléoutienne progresse lentement; il faut parfois jusqu'à une année avant que le vison ne manifeste quelque symptôme que ce soit. Au cours de cette période, le vison infecté est une source de virus et peut transmettre la maladie à des visons en santé. En règle générale, le vison porteur du virus ne manifeste aucun symptôme jusqu'à plusieurs semaines ou mois après l'infection. Les symptômes comprennent la perte d'appétit, une baisse d'activité, une perte de poids, une diarrhée poisseuse et un pelage rêche. Une fois les symptômes évidents, la mort du vison est chose certaine.

Une visonnière où sévit la MA tend à perdre certains visons à la suite de variations extrêmes de la température du milieu. Les décès dus à des infections secondaires sont chose courante parce que la MA réduit l'aptitude du vison à combattre d'autres agents infectieux. Une fois que la maladie s'est communiquée à une forte proportion des visons d'une exploitation, la production de visonneaux connaît une baisse draconienne en raison de « ratés », d'avortements et de la mort prématurée de visonneaux. Une mortalité élevée des visonneaux due à la pneumonie est un autre signe de MA moins souvent reconnu.

LÉSIONS VISIBLES À L'AUTOPSIE

À l'autopsie, on constate une hypertrophie prononcée de la rate. Par ailleurs, on observe aussi souvent une hypertrophie du foie et des ganglions lymphatiques. Les reins sont hypertrophiés, pâles, jaunes et tachetés. La carcasse est souvent collante en raison de la déshydratation occasionnée par l'insuffisance rénale, laquelle est fréquemment la cause de la mort.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de la MA au dernier stade de la maladie peut être fondé sur les antécédents, l'autopsie et les examens microscopiques.

Chez les animaux vivants, le diagnostic de la MA se fait au moyen d'une analyse de sang appelée contre-immuno électrophorèse (CIE), qui peut également se faire à partir de sang provenant du cœur des animaux morts. La CIE est propre à la MA et permet de déceler des anticorps de la MA (CIE positive) une semaine après l'infection expérimentale d'un vison. La CIE

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales
Ontario

exige du matériel de laboratoire perfectionné ainsi que du personnel formé sur l'interprétation des résultats. Pour l'instant, la CIE demeure la méthode de dépistage systématique la plus pratique pour repérer les visons infectés par la MA.

Pour réaliser des épreuves de MA, se procurer la trousse connexe auprès du Laboratoire d'hygiène vétérinaire. Une goutte de sang obtenue en coupant la griffe d'un vison suffit pour la CIE. Il faut allouer un délai de deux à sept jours pour l'obtention des résultats.

Pour obtenir une trousse d'épreuves et établir un calendrier, s'adresser au Laboratoire d'hygiène vétérinaire de la Division des services de laboratoire de l'Université de Guelph, Guelph (Ontario) N1G 2W1, au 519 824-4120, poste 54592.

TRAITEMENT

Comme il n'existe pas de traitement précis pour la MA, il importe au plus haut point de détecter les visons infectés afin d'empêcher que la maladie ne se propage davantage.

PRÉVENTION ET LUTTE

Les animaux porteurs doivent être repérés et éliminés si l'on veut empêcher le virus et la maladie de se propager.

Effectuer une épreuve de dépistage dans la visonnière si le troupeau n'a jamais fait l'objet d'un tel test. Choisir un échantillon représentatif (5 à 10 %) des sujets reproducteurs, en prenant soin de prélever des animaux de chaque hangar, phase de couleur et groupe de la visonnière.

Idéalement, on fera subir l'épreuve aux éventuels reproducteurs juste avant la saison de l'écorchage (d'octobre à novembre), étant donné que tous les porteurs seront automatiquement écorchés. On réduira encore davantage les risques d'infection à la MA en testant à nouveau les visons non porteurs utilisés comme reproducteurs juste avant la reproduction (en mars), puisque tout vison qui était auparavant non porteur et qui est maintenant infecté ne sera pas utilisé pour la reproduction. Il est particulièrement important de soumettre les reproducteurs mâles à l'épreuve avant la saison de reproduction (en mars), étant donné qu'un mâle porteur pourrait infecter plus d'une douzaine de femelles pendant la saison. Il est aussi recommandé de faire subir l'épreuve à toutes les femelles stériles après la saison de mise bas (de la fin d'avril au début de mai) et avant le sevrage en juillet. Comme certains visons dont le niveau d'anticorps est très bas peuvent afficher une fluctuation entre des résultats de CIE positifs et négatifs, on incite ceux qui en ont les moyens à effectuer des épreuves fréquemment.

Après la mise sur pied d'un programme de dépistage, aucun nouveau vison ne devrait entrer dans la visonnière sans d'abord subir une épreuve de dépistage de la MA; tous les nouveaux visons doivent être mis en quarantaine et soumis à de nouvelles épreuves après 30 à 60 jours.

On a démontré la possibilité d'éliminer la maladie en procédant à une mise à la réforme de tous les visons porteurs de l'anticorps de la MA d'après la CIE.

De plus, les pratiques de gestion suivantes peuvent réduire le temps nécessaire pour maîtriser la MA ou même l'éradiquer :

- Nettoyer et désinfecter à fond les enclos et les nichoirs qui ont accueilli des visons porteurs de la MA.
- Brûler la vieille litière ainsi que la fourrure qui a adhéré aux grillages.
- Ne pas utiliser de pulvérisateurs à haute pression parce qu'ils risquent de disperser le virus dans l'air.
- Nettoyer et désinfecter le système d'abreuvement.
- Enlever et éliminer les restes d'aliments.
- Éviter d'épandre les aliments.
- Enlever le fumier régulièrement.
- Réduire la transmission en luttant contre les mouches et en empêchant les oiseaux et les animaux de s'approcher de la visonnière.
- Limiter la circulation au sein de l'exploitation, par exemple en érigeant une clôture autour des hangars.

S'il est nécessaire de garder les visons tant porteurs que non porteurs, loger ceux-ci dans des hangars distincts si possible. Pendant la manipulation des visons, porter des gants différents pour les groupes de porteurs et de non-porteurs. Qu'il s'agisse d'alimentation, de vaccination, de classement ou de sevrage, toujours commencer par les visons non porteurs.

La présente fiche technique a été rédigée par Brian Tapscott, spécialiste de l'élevage d'animaux non traditionnels, MAAARO. Elora. G.K. Zellen, anciennement du MAAARO, a collaboré à la rédaction de la fiche technique originale.

NOTES PERSONNELLES

Centre d'information agricole :
1 877 424-1300
Courriel : ag.info.omafra@ontario.ca
Bureau régional du Nord de l'Ontario :
1 800 461-6132

www.ontario.ca/maaaro

POD
ISSN 1198-7138
Also available in English
(Order No. 10-093)